

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP VALEURS CEA II

Adresse : Immeuble Integra. Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 30 janvier 2015, d'agréer le fonds commun de placement «**FCP VALEURS CEA II**», promu par TUNISIE VALEURS- Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP Mixte
Type	: OPCVM de capitalisation
Montant initial	: 100 000 D divisés en 10 000 parts de 10 D chacune
Référence de l'agrément	: Agrément n° 02 - 2015 du 30 janvier 2015
Durée de vie	: 99 ans
Gestionnaire	: TUNISIE VALEURS
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: TUNISIE VALEURS
Distributeur	: TUNISIE VALEURS